

décembre 2013



## ENJEUX PLAN DE PAYSAGE

Pays d'art et d'histoire entre Cluny et Tournus

Aleth de Crécy-Koch  
Ludovic Forest  
Jean-François Coulais  
Jean-Louis Taupin

Où en est l'étude ?

Etude diagnostique achevée.

Un CD a été transmis à chaque commune et est disponible pour consultation en mairie.

### **Récapitulatif des actions**

Hors réunions régulières du comité de pilotage liées à l'étude du plan de paysage

#### **- Un travail de sensibilisation du grand public**

Une réunion publique en juin 2013 à Cormatin

Des visites et lectures de paysage au cours de l'été 2013, notamment en navette touristique

Des conférences sur le paysage viticole au printemps 2013

Des animations pour les enfants sur les paysages en juillet et août 2013

Des articles sur le Plan de paysage dans la lettre d'information du PAH

#### **- Des échanges avec les acteurs locaux**

Organisation de deux ateliers en décembre 2013 (Atelier « Paysage en formation » - Atelier « Habiter et travailler »)

### **Des actions en prévision pour l'année 2014**

Un colloque sur la pierre sèche en avril 2014

Des apéro-paysage et des veillées-paysages

*Piste*

Le Pays d'Art et d'Histoire vise un « **ménagement** » du territoire.

*Ménager, pris dans le sens de « intervenir sur le territoire en douceur et en en prenant soin, en évaluant ses potentiels et en gérant les ressources ».*

*Votre contribution à cette enquête :*

15 feuilles de pistes d'enjeux vous sont présentées. Vous avez à les hiérarchiser, c'est-à-dire à donner le numéro 01 à la piste d'enjeux que vous trouvez prioritaire, 02 à la suivante, etc. Vous pouvez, si vous le souhaitez, donner des numéros ex-æquo. Vous pouvez également rajouter des pistes qui n'apparaîtraient pas et qui vous semblent remarquables.

Nous vous remercions de noter sur chaque feuille de piste d'enjeux le nom de votre commune. Les feuillets de toutes les communes seront classés afin que le bureau d'étude puisse établir au niveau du Pays d'Art et d'Histoire, les enjeux prioritaires.

Les exemples d'action sont donnés pour illustrer une piste. Ils ne sont en aucun cas engageants pour la suite de l'étude, la phase « Actions » étant débattue puis approuvée par le comité de pilotage après la validation de cette présente phase.

Cependant, si des actions vous semblent importantes à développer, nous vous remercions de les émarger.

Bonne lecture et merci de votre participation !

**A renvoyer avant le 13/01/14**

*Mots clef :*

*Agriculture / Exploitation agricole / **spécialisation des pratiques agraires** / échelle du paysage / banalisation du paysage / mosaïque agricole / perte de biodiversité /*

*Constats du diagnostic :*

Un socle géologique, des savoirs faire agricoles vivaces (élevage, vigne) et une position géographique aux influences climatiques relativement clémentes, permettant un éventail de cultures et de pratiques agraires diversifiées.

Jusque vers 1950, les fermes produisaient une diversité de denrées : viandes (cochon, volaille, vache), lait, œufs.

La diversité de production de fruits (arbres fruitiers du Val de Saône et vergers familiaux) et de légumes (nombreux maraichers et pratique des jardins potagers) était également plus affirmée.

Une spécialisation de l'agriculture et un agrandissement de l'exploitation de plus en plus marqué faisant souvent disparaître lors de l'agrandissement la maille des chemins, celles des haies et des murs de pierre sèche et ainsi menant vers un appauvrissement de la diversité et de la qualité paysagères.

**Piste**

Maintenir la mosaïque paysagère par une « polyagriculture », prévenir la spécialisation agraire et chercher la diversification des pratiques agricoles à l'échelle d'un jardin particulier ou d'une parcelle agricole, à celle d'un bassin versant, et à celle du territoire du Pays d'art et d'histoire.

*Exemple d'actions*

Favoriser le « jumelage » d'exploitations complémentaires (éleveur et viticulteur par exemple).

Travailler avec l'INAO sur le cahier des charges des Appellations d'Origines Contrôlées.

Développer des « jardins partagés ».

*Référence au document Diagnostic*

*Les sols : page 9*

*L'occupation du sol : page 20 à 34*

*Natura 2000 : page 43*

Commune de :

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

*Cadre de vie / **méconnaissance du vivant et de l'interrelation des éléments** /  
perte de biodiversité / écosystème / patrimoine / long terme / bien commun /*

*Constats du diagnostic :*

Une méconnaissance des éléments qui composent le paysage : eau, sol, roche, végétal.

Eau : perte de connaissance de l'existence de l'eau, source, tracé du cours des ruisseaux et des rivières, pollution de puits de captage d'eau potable,...

Sol : méconnaissance de l'importance du substrat (et de sa fertilité, sa structure, son pH, sa texture, sa perméabilité,...).

Végétal : taille sauvage des arbres (arbre des villes et arbre des champs), enlèvement de haies et de murs de pierre sèche, coupe de haie sans considération de ses rôles (refuge, habitat et nourriture pour la faune, limitation de l'érosion des sols par la tenue des terres,...).

Les structures des politiques publiques, reconnaissant l'importance de la biodiversité, proposent des règles, des conseils et des directions (Natura 2000, contrats de rivière, trames verte et bleue).

### **Piste**

Considérer et respecter les éléments qui composent le paysage.

Développer les connaissances sur le vivant et apprendre du vivant.

Pouvoir écrire aux fontaines des villages « eau potable ».

*Exemple d'actions*

Relevé et cartographie par commune de la maille existante des haies.

Interdire l'utilisation des pesticides sur le territoire.

Intervention pédagogique concertée avec les structures de politiques publiques, dans les écoles, auprès des maires, des agriculteurs... (Exposition, rencontre, atelier, formation,...), par exemple sur les espèces invasives ou sur la richesse botanique des prairies humides,...

Favoriser des implications citoyennes dans des réseaux comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Muséum National d'Histoire Naturelle,...

*Référence au document Diagnostic*

*Reconnaissance du vivant : page 41*

*La maille des haies : page 28*

*Trame verte et bleue : page 42*

*Natura 2000 : page 43*

*Contrats de rivière : pages 14 et 15*

*Charte forestière : page 32*

Commune de :

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

*Elevage extensif / prés communaux / **enrichement des teppes** / spécialisation du cheptel / perte de biodiversité / trames verte et bleue / cohérence et **interrelation des éléments de ménagement** / fermeture des espaces /*

*Constats du diagnostic :*

Un enrichissement progressif des teppes (pelouses et landes calcaires). Les espaces ouverts des pelouses calcaires se ferment et deviennent peu à peu des espaces boisés qui n'offrent plus les mêmes habitats et conditions de vie à une certaine flore et à une certaine faune.

Ces espaces sont souvent des « prés communaux ».

Le territoire du Pays d'art et d'histoire, situé entre les côtes chalonnaises et mâconnaises, joue un rôle d'articulation majeur dans le corridor écologique régional.

**Piste**

Maintenir par des troupeaux et un mode d'élevage adaptés, les teppes en espace ouvert et accueillants pour une faune et flore particulières.

Favoriser la biodiversité pour une agriculture de qualité.

*Exemple d'actions*

Repérer et cartographier les teppes.

Créer des emplois de berger communal ou pluri communal.

*Référence au document Diagnostic*

*Pelouses et landes sèches : page 30*

*Trame verte et bleue : page 42*

*Natura 2000 : page 43*

Commune de :

**PRIORITE :**

Mots clef :

**Lien producteur-consommateur** / Consommation responsable / **Agriculture paysanne** / échelle de la taille d'exploitation / bien commun / échelle du paysage / transmissibilité des terres agricoles / foncier agricole /

Constats du diagnostic :

Les exploitants agricoles représentent environ une personne sur vingt alors que le territoire du Pays d'art et d'histoire est en large majorité agricole (environ, 62% de terres agricoles, 30% de forêts et le reste partagé entre les routes et les bâtiments). L'élevage de vaches charollaises est prédominant, puis la vigne, suivie par les surfaces cultivées.

Les marchés hebdomadaires (Tournus, Cluny...) et les ventes « à la ferme » (vins, fromage de chèvre, petits fruits, miel, jus de pommes...) offrent un lien direct mais qui pourrait être plus affirmé et plus conscient entre le producteur et le consommateur.

### **Piste**

Affirmer le lien direct du producteur au consommateur. Impliquer les consommateurs par un investissement de leur épargne dans l'acquisition de foncier à destination d'exploitation agricole, par un développement des AMAP et des circuits courts.

Développer une agriculture sur le modèle de « l'agriculture paysanne » : à taille humaine et qui assure la viabilité des exploitations, attentive aux conditions sanitaire et gustative des produits et qui permet la transmissibilité des exploitations agricoles.

Exemple d'actions

Montrer et développer les exemples « d'exploitation paysanne ».

Soutenir des AMAP.

Créer des épiceries communales ou pluri-communales.

*L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie (la « saison »). Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur ; il représente une forme de circuit court de distribution.*

*Référence au document Diagnostic*

*Occupation des sols : page 20*

Commune de :

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

*Rivière / **Moulin à eau** / énergie renouvelable / ouvrage hydraulique / cohérence et **interrelation des éléments de ménagement** /*

*Constats du diagnostic :*

Les rivières, qu'elles soient étroites, larges, avec peu ou beaucoup de pente étaient, par les moulins et avant l'exploitation massive des énergies fossiles et le développement de l'énergie nucléaire, les principales sources d'énergie. Les moulins punctuaient le cours des rivières. Ils permettaient de moudre le grain, de tanner le cuir, de forger, d'extraire l'huile des noix,...

Les moulins dessinent avec les églises et les doyennés une structure de l'aménagement du territoire qui n'est aujourd'hui ni lisible ni reconnue.

### **Piste**

Considérer l'eau comme élément de ménagement.

Favoriser la connaissance et la recherche sur les techniques des moulins.

Promouvoir les microcentrales hydrauliques tout en favorisant la biodiversité.

*Exemple d'actions*

Développer avec l'ENSAM une cellule de recherche « Ouvrage hydraulique ».

Etudier et mettre en valeur les ouvrages hydrauliques conservés, comprendre et faire comprendre la cité-abbaye de Cluny par la gestion de l'eau au temps des moines.

Etudier les bourgs dans leur cohérence d'ensemble comprenant le lien avec les rivières qui les traversent (Tournus, St Gengoux-le-Nal, Lugny...) pour en faire des références.

Séminaire, exposition, visite,...

*Référence au document Diagnostic*

*La Saône: page 14*

*La Grosne : page 15*

*Le rôle structurant des églises : page 57*

*Des rivières aux moulins : page 59*

Commune de :

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

**Roche / Pierre / beauté du paysage / mur en pierre sèche / savoir-faire / ressources /**

*Constats du diagnostic :*

La qualité du paysage est marquée par la très forte présence de la pierre - expression de la roche sous jacente - dans le bâti et par le maillage des murs de pierre, aussi bien dans les villages que dans la campagne.

Présence sur le territoire d'une richesse et d'une diversité géologiques et d'un savoir faire pour la mise en œuvre de la pierre.

Disparition à la vue (sous la végétation) ou effective des ouvrages en pierre sèches (muret, murger, cadole, mur de soutènement...).

### **Piste**

Mettre en valeur le patrimoine vernaculaire des ouvrages en pierre sèche.

Favoriser la connaissance sur les techniques de pierre sèche.

*Exemple d'actions*

Relevé et cartographie par commune de la maille existante des murs en pierre.

Développer avec l'ENSAM une cellule de recherche « Ouvrages en pierre sèche ».

Chantier, pratiques, expérimentations...

Exposition, formation, séminaire, voyage d'étude,...

*Référence au document Diagnostic*

*La maille des murgers : page 29*

*Les éléments de lien : page 60*

Commune de :

**PRIORITE :**



*Mots clef :*

*Rayonnement et **reconnaissance du Pays d'Art et d'Histoire** / Echange d'expériences / références / processus / animations /*

*Constats du diagnostic :*

Création du Pays d'Art et d'Histoire « Entre Cluny et Tournus » en octobre 2010. La Fédération d'Associations Partenaire du Pays d'Art et d'Histoire s'est constituée en mai 2011 et regroupe 33 associations à vocation culturelle et patrimoniale.

Bien que le Pays d'Art et d'Histoire fasse partie d'un réseau national d'une cinquantaine de Pays et d'une centaine de Villes en France, lorsque l'on demande à un habitant du Pays ce qu'évoque pour lui le Pays d'Art et d'Histoire, il répond très souvent « qu'est ce que c'est ?, à quoi ça sert ? ».

### **Piste**

Affirmer et faire connaître le Pays à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.

Rassembler, susciter et divulguer les connaissances sur le Pays.

*Exemple d'actions*

Se doter au niveau du Pays d'un lieu, de structure et de moyens humains et financiers.

Création d'un centre d'interprétation du paysage et de l'architecture et/ou d'un atelier d'urbanisme rural.

Recueil et établissement de banque de données et de documentation (plans terriers, cartographies diverses, cartes postales et images, connaissances et savoir-faire, témoignages, études...).

Constitution de références locales par des commandes d'études (exemples : cartographie de la thèse de Duby ; étude urbaine et sociologique des cours de Lacrost et Préty ; étude sur l'articulation entre le village, les hameaux et le territoire d'une commune, études sur l'organisation urbaine en îlot,...).

Commune de :

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

*Entrée des villages / **maison individuelle** / lotissement / vivre-ensemble / mitage / densité / **composition** / code de l'urbanisme /*

*Constats du diagnostic :*

80% des logements construits en Saône-et-Loire sont représentés par la maison individuelle. La surface moyenne de la parcelle est de 1400m<sup>2</sup>. La situation de la maison la plus répandue est celle de la construction en milieu de parcelle. Ce n'est qu'à partir de 170m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou de surface de plancher que la signature d'un architecte est obligatoire, ce qui représente 10% des logements neufs des particuliers sur le département.

Ces maisons sont très visibles, généralement implantées à l'entrée ou/et en périphérie du village ou du hameau sans lien avec la structure du village. Ces formes d'étalement nuisent à la qualité visuelle des paysages ruraux, en particulier aux lisières du bâti et des espaces agricoles. Ni les PLU, ni le code d'urbanisme (applicable en l'absence de PLU) ne peuvent permettre de contrôler ce phénomène. Ils n'offrent en outre aucun outil de composition urbaine ou paysagère, qui aiderait les communes à réfléchir aux meilleures solutions d'insertion des nouvelles constructions dans leur territoire et leur environnement. La commune n'est présente qu'au moment de l'instruction du dossier de permis de construire et son action se limite à l'application des prescriptions des documents d'urbanisme.

### **Piste**

Redonner un lien visuel et d'usage avec la structure du village ou du hameau.

Traiter les abords et les limites entre l'espace privé et l'espace public des maisons existantes.

Intégrer dans le tissu du village les maisons individuelles à venir.

Proposer aux communes une assistance à maîtrise d'ouvrage pour travailler en amont sur la conception initiale et le suivi des projets.

*Exemple d'actions*

Favoriser des rencontres de voisinage, de village.

Mettre en place une cellule de conseil pour une coordination des politiques d'aménagement (par les services en place (DDT, CAUE) ou par le PAH).

Favoriser dans les documents d'urbanisme des parcelles constructibles de 700m<sup>2</sup> dans le cœur des bourgs et villages.

*Référence au document Diagnostic*

*Des formes urbaines actuelles: page 54*

*Les places, exemples d'espaces partagés: pages 55-56*

*Les éléments de lien : page 60*

Commune de :

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

*Prix du foncier / **projets d'extension urbaine** / lotissement / ZAE / économie de la construction / dynamismes démographique et économique /*

*Constats du diagnostic :*

La plupart des communes rurales souhaitent légitimement soutenir leur équilibre financier et retrouver un dynamisme démographique en attirant de nouveaux habitants. Il est souvent plus facile et moins coûteux pour elles de s'étendre sur des terrains vierges que d'aménager le village ou le bourg existant pour le densifier. Il n'existe aucune incitation économique à la densification. Le PLU est trop souvent considéré par les élus et les habitants comme un outil d'étalement que comme un outil de densification.

**Piste**

Aider les plus petites communes à négocier avec les propriétaires, les opérateurs publics et privés pour planifier dans leur PLU des extensions urbaines intégrées aux zones déjà bâties des villages et des bourgs.

*Exemple d'actions*

Création d'outils et de guides de densification urbaine, avec les possibilités de soutien financier, de manière à assurer à l'opération un équilibre économique, Travail collectif associant mairies, propriétaires, opérateurs publics et privés pour atteindre un coût foncier raisonnable pour les terrains bruts.

*Référence au document Diagnostic*

*Des formes urbaines actuelles : page 54 et 55*

Commune de :

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

**Pierre d'œuvre** / *caractéristiques de l'architecture traditionnelle / savoir-faire / Ressource / Carrière /*

*Constats du diagnostic :*

Qualité des constructions, force et richesse de l'expression de la diversité dans l'architecture.

Panaché de roches sur le territoire suivant les caractéristiques géologiques.

Paradoxalement, ressource en pierre très insuffisante.

La pierre d'œuvre fait défaut pour la restauration des existants.

Les constructions nouvelles en pierre sont quasi inexistantes.

**Piste**

Reconnaître les carrières de proximité et leur potentiel en ressource.

Faciliter l'exploitation à échelle humaine.

Favoriser la transmission des connaissances, de l'outil et du geste.

Etablir l'idée d'une *filière pierre*.

*Aborder la question du Pisé et des matériaux naturels de construction.*

*Exemple d'actions*

Diffusion de la carte et du répertoire des carrières (P. Griot)

Elaboration d'un « précis de la pierre » sur le territoire du PAH

Visites de carrières

Chantiers écoles

Commune de :

*Référence au document Diagnostic*

*Géographe du paysage : les sols : page 9*

*De la géologie à l'architecture : page 63*

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

**Bois d'œuvre** / charpente / architecture traditionnelle & contemporaine / filière bois  
/ ressource renouvelable / forêt /

*Constats du diagnostic :*

Richesse des modèles d'architecture, frugalité des constructions.

Evolution des pratiques de la charpente et de la maçonnerie traditionnelle vers un art de bâtir contemporain.

Développement d'un intérêt pour la construction bois.

Orientations proposées par la Charte forestière.

**Piste**

Encourager la filière bois pour la construction.

Accompagner les acteurs et développer les réseaux.

Favoriser la transmission des connaissances, de l'outil et du geste.

*Exemple d'actions*

Visites d'architectures traditionnelles, combles et charpentes, et contemporaines, structures et ossature bois.

Voyages, rencontres, conférences (Vorarlberg, MEFB).

Formations.

Commune de :

*Référence au document Diagnostic*

*Construire comprendre : page 37*

*Formes de l'habitat traditionnel : page 70*

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

**Recyclage** / matière première /ressource / savoir-faire / qualité du bâti /

*Constats du diagnostic :*

Peu de ruines sur le territoire.

Des acteurs bâtisseurs attentifs et sensibilisés aux qualités du paysage.

Potentiellement des territoires en friches, des lieux à reconstruire.

**Piste**

Reconnaître les qualités liées à la pérennité des matériaux.

Respecter le travail manuel et reconnaître la valeur du geste.

Envisager la construction sous une approche économique en énergie, transport, transformation,

Favoriser le réemploi, le recyclage (pierre d'œuvre, bois de charpente).

*Exemple d'actions*

Formations, stages

Ressourceries de matériaux de démolitions pour la construction

Commune de :

*Référence au document Diagnostic*

*Comprendre pour transformer : page 72*

*On en parle : page 65*

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

*Architecture / **Performance thermique du bâti** / isolation / bon sens / idées reçues / orientation / qualité du bâti /*

*Constats du diagnostic :*

Les qualités incontestables du bâti ancien résident principalement dans la pertinence de leur combinaison « en bonne l'intelligence ».

Les « modèles » actuels sont dénués de bon sens et provoquent leur propre échec.

Les orientations des RT20... sont parfois incompatibles avec la préservation du patrimoine bâti.

### **Piste**

Identifier les usages d'implantation des hameaux, de l'habitat isolé

Etudier des modèles performants (cours de ferme, cours urbaines, groupements, lotissements gothiques, formes communautaires).

Reconnaître les qualités de composition des fermes traditionnelles.

Envisager la construction sous une approche « intelligente ».

Favoriser le « vivre ensemble ».

Infuser auprès des jeunes générations de nouveaux modèles.

*Exemple d'actions*

Création d'un atelier d'architecture et d'urbanisme rural.

(Recherches fondamentales, applications, conseils).

Collaboration avec le laboratoire de recherches CorDoBa à l'ENSAM.

Collaboration avec les Maisons Paysannes de France.

*Référence au document Diagnostic*

*Comprendre pour transformer : page 72*

Commune de :

**PRIORITE :**

*Mots clef :*

**Interprétation / réglementation / PLU POS SCOT / conseils / consultation /**

*Constats du diagnostic :*

Les outils d'orientation et la réglementation sont nombreux et parfois enchevêtrés ; l'information est parfois difficilement accessible, le conseil confondu avec l'autorité, les bonnes volontés quelquefois découragées.

**Piste**

Expliciter les textes de référence, leur hiérarchie, et actualiser les cartes communales.

Proposer une lecture simple et synthétique à l'usage des utilisateurs.

Disposer de personnes ressources pour la consultation du public.

*Exemple d'actions*

Création d'un atelier d'architecture et d'urbanisme rural.

(Interprétations, conseils personnalisés, projets urbains)

Etablissement d'un cahier de recommandations architecturales du PAH (réf. cahier du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse).

Commune de :

*Référence au document Diagnostic*

*Des formes urbaines actuelles: page 54*

*Les éléments de lien : page 60*

**PRIORITE :**



Mots clef :

**Conservatoire** / chef-d'œuvre en péril / patrimoine / héritage / label / culture /

Constats du diagnostic :

Le patrimoine majeur est un atout touristique et culturel du Pays d'art et d'histoire. Il est reconnu et très largement mis en valeur. En revanche, un patrimoine mineur qu'il soit privé ou public et d'un grand intérêt architectural et historique reste malmené et difficilement accessible.

**Piste**

Identifier les chefs-d'œuvre en péril, leur intérêt patrimonial, et leurs potentiels (touristique, économique, pédagogique, etc.).

Proposer des lieux ouverts au public, aux écoles, pour sensibiliser à l'implication des acteurs dans la préservation et la transmission.

Exemple d'actions

Partenariats d'actions avec les acteurs et partenaires du PAH.

Création d'un conservatoire du patrimoine privé d'intérêt spécifique.

Ateliers d'études approfondies, expérimentations, reconstitutions historiques

Chantiers écoles, stages de formation,...

Référence au document Diagnostic  
Entités paysagères

Commune de :

**PRIORITE :**

Plan de paysage du pays d'art et d'histoire « Entre Cluny et Tournus »  
 ENJEUX  
 ENQUETE AUPRES DES MAIRES

Merci de hiérarchiser selon votre avis les pistes de méthodes en donnant un ordre de priorité et de rajouter, si nécessaire, des pistes qui ne sont pas mentionnées.

PISTES DE METHODES	PRIORITE
Affirmer le Pays d'art et d'histoire comme une entité	
Fabriquer ensemble	
Recycler (un état d'esprit à appliquer au paysage, à l'architecture, aux productions agricoles, aux gestes quotidiens...)	
Agir à la source, sensibiliser tôt	
S'engager sur le développement durable	
Privilégier une approche systémique	
Faire simple	
« Prototyper », montrer des exemples, faire des voyages	
Adopter un principe d'amélioration continue	
Soigner la forme	
Documenter, enrichir la connaissance	
Convaincre	
Contraindre	

Pensez-vous qu'il est du ressort du Pays d'Art et d'Histoire d'apporter des idées sur les énergies renouvelables : méthanisation possible par la grande présence de bétail ; photovoltaïque sur les grandes surfaces de toitures (étables, hangars, surfaces commerciales),... ?

oui / non

Commune de :

novembre 2013



... POUR UN « PAYS »  
PLAN DE PAYSAGE

Jean-Louis TAUPIN

Aleth de Crécy-Koch  
Ludovic Forest  
Jean-François Coulais  
Jean-Louis Taupin

## Réflexion de Jean-Louis TAUPIN

### « Enjeux »

La réunion des deux Tables-Ateliers du 9 décembre - ultime manifestation de la phase dite « Diagnostic », en vérité phase « Etat des Lieux » - a entendu de la part de plusieurs personnes, extérieures à la cellule d'étude, enrichies dans leur expérience par leur parcours personnel, et clairement motivées, des propos centrés sur des cibles précises. Une profonde résonance a été remarquée entre leurs propos et les perspectives évoquées dans les documents établis par la cellule d'étude.

Il semble légitime de zoomer sur des thèmes qui ont été particulièrement mis en relief par ces personnes, et de proposer d'en faire la substance et le noyau de chapitres à rassembler dans la phase dite « Enjeux ».

A la Table-Atelier (2) ce qui a été dit du matériau Pierre, de sa place majeure parmi les ressources et de son rôle central dans la tradition constructive dans le territoire étudié, de l'excellence des talents qu'il y a fait naître et stimulés, des difficultés et des malheurs qui entravent la reconnaissance et la perpétuation de ce réseau, tout cela place ce sujet à la première ligne des priorités.

Le document qui va s'ensuivre devra résumer les acquis, ouvrir une information sur les facteurs de censure, dire quels comportements il serait opportun de banaliser chez tout-un-chacun.

Un programme corollaire enquêterait sur la fausse piété et la fausse scientificité des énoncés normatifs qui nous assiègent sous le prétexte de la répression du gâchis énergétique, et sur l'étonnante crédulité en cette matière du public, des pouvoirs publics, des décideurs. Ce thème est en cours d'étude à l'ENSAM Cluny dont les travaux conduisent à récuser les griefs portés à l'encontre des constructions de pierre.

Un mérite majeur de ces études est qu'elles exigent un recensement de tous les facteurs qui interviennent dans l'établissement du bilan énergétique d'un habitat : conditions d'orientation, d'insertion dans le relief, de contexte botanique, de microclimat, etc. C'est-à-dire une collection de facteurs que l'expérience, la mémoire et le jugement permettraient de prendre en compte semble-t-il lorsque s'élaborait le construit préindustriel.

Ces études dépoussièrent un principe éthique qui devrait dominer l'approche des mérites d'un Territoire, quelles que soient les modes et les prescriptions.